

SECTEUR SAUVEGARDE DE LAON

Plan permanent de sauvegarde

et de mise en valeur

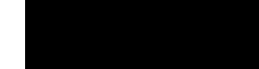
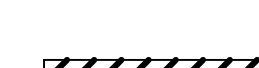
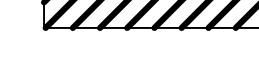
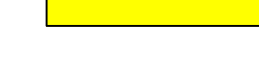
1

Réf. info : Département/Service Urbanisme/Service V1 du secteur Sauvegarde

Date : Avril 1992

Echelle : 1:2000

LEGENDE

- 1  limite du secteur sauvegardé
- 2  limite de zone
- 3  immeuble protégé par la législation sur les monuments historiques
- 4  façade fragment
- 5  immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits
- 6  immeuble non protégé pouvant être conservé, amélioré ou remplacé
- 7  immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification pourra être imposée
- 8  emprise de construction imposée
- 9  superposition des dispositions 7 et 8
- 10  sous-secteur d'aménagement d'ensemble
- 11  espace soumis à protection particulière
- 12  espace boisé classé à conserver ou à créer
- 13  plantation à réaliser
- 14  emplacement réservé pour voie, passage, ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- 15  superposition des dispositions 8 et 14
- 16  alignement nouveau
- 17  modification
- 18  écrêtement
- 19  règle architecturale figurant au règlement
- 20  marge de recul
- 21  passage privé ouvert au public

ZONE URBAINE : U

Partie haute du plateau : zones US (USa, USb, USc, USd et USE)

USa : partie ancienne de la ville haute à caractère résidentiel

USb : partie ancienne de la ville haute, centre d'animation

USc : grands ensembles scolaires et hospitaliers

USd : urbanisation récente à l'intérieur des remparts

USE : sous secteur d'aménagement Arsenal St-Vincent

Pentes : zones UT (UTa, UTb, UTc et UTd)

UTa : urbanisation au pied du plateau

UTb : urbanisation sur la rampe d'Ardon

UTC : extension des implantations militaires

UTd : périmètre de la Z.A.C. Ile de France dans le secteur sauvegarde

ZONE NATURELLE : zone ND (NDa et NDb)

La zone ND correspond aux pentes séparant la ville haute et la ville basse non urbanisée

NDa : destinée à recevoir des équipements sportifs, des activités paramilitaires et des terrains de camping et de caravanning

NDb : correspondant aux pied des remparts

